

## **Compte rendu du conseil d'école N°2 du 27 mars 2015**

**Point 1 :** Approbation du PV du conseil d'école précédent : 4 absentions, 20 pour.

### **Point 2 : Relations avec la Mairie**

#### **a) Informations sur les crédits 2015 alloués par la Mairie**

Crédits de fonctionnement, d'équipement :

- 6140 euros pour fournitures et petits équipements
- 4425 euros pour livres et CD
- 400 euros pour les classes bilingues
- 2380 euros (180 X 13) pour transport par classe
- 540 euros pour une subvention du projet escalade pour le transport ; le coût à la charge des familles pour la location de la salle et la prestation a diminué grâce à l'opération vente de gâteaux.
- 250 euros de subvention au projet « Lire la ville » bénéficiant également d'une subvention de l'ACMISA à hauteur de 500 euros.

Crédits d'investissement

La connexion à internet du bâtiment 1 concerne les classes du cycle 3, le bâtiment 2 se fera ultérieurement

- 6000 euros pour les vidéoprojecteurs interactifs et les tableaux
- 2000 euros : logiciel antivirus
- 2500 euros : logiciel Microsoft Office
- 400 euros : onduleur
- 200 euros : Switch

Le câblage informatique pour l'accès à internet du bâtiment 1 est estimé à 50 000 euros (câblage apparent permettant deux accès internet par classe)

Remarque d'un parent d'élève trouvant ce coût très élevé.

#### **b) Problèmes des moisissures dans les classes**

Madame Cassel présente des photographies de certaines classes et rappelle que ces moisissures apparaissent et se développent par temps de pluie, de décembre à mars/avril.

Ces apparitions de moisissures donnent une impression de vétusteté et entraînent des conditions de fonctionnement à la limite de l'insalubrité.

Ce problème a déjà été signalé l'an passé mais les travaux prévus n'ont pas été inscrits aux prévisions de budget lors de conseil municipal.

Actuellement, la réponse donnée à ce problème est le nettoyage et la peinture des endroits touchés.

L'inspectrice du Comité d'hygiène et des conditions de sécurité au travail a visité l'établissement, a invité les services de la Mairie à intervenir de façon durable sur cette nuisance.

Il faudrait envisager des travaux de ventilation et en attendant, aérer régulièrement les classes.

La directrice invite les représentants de la Mairie à rendre compte de cette difficulté de fonctionnement et à appuyer la prise en compte des travaux nécessaires de ventilation au prochain exercice budgétaire de la Mairie.

Remarque d'un parent d'élève qui précise que cela ne serait pas suffisant et qu'il faudrait une isolation extérieure, il faudrait également voir ce qui se passe au collège du Ried (même date de construction).

#### **c) NAP : point d'information par la Mairie**

Madame Arth annonce que la Mairie a lancé avec un appel à participation aux NAP auprès du CSC et des associations de la ville : le 1er avril est prévu une réunion avec le Centre socioculturel et le 17 avril une réunion avec les associations.

A partir de la rentrée 2015 est prévue une augmentation de l'offre au niveau des NAP.

Actuellement, à l'école Bouchesèche, il y a uniquement Chorale entre 12h et 14h.

Question posée à Madame Arth : qu'en sera-t-il du poste de Madame Pétassou à l'école Bouchesèche ? La mise en place de la NAP Chorale aura-t-elle une incidence sur son temps de service à l'école? L'école souhaiterait avoir une réponse avant la fin de l'année scolaire.

Remarques de parents d'élèves qui regrettent qu'il n'y ait que la chorale comme nouvelle activité NAP, les autres activités NAP figurant sur le tableau proposé lors d'un COFIL étant déjà mises en place au CSC et réservé aux enfants fréquentant le périscolaire. Or à l'école du centre, des activités supplémentaires ont été proposées, il y a donc un problème d'équité entre les deux écoles.

De plus concernant l'activité chorale, réservée en priorité aux enfants non inscrits à l'école de musique, certains parents, dont les enfants fréquentent l'école de musique, se sont sentis lésés.

La directrice et Mme Arth invitent les DPE à faire passer le message aux parents d'élèves concernés à profiter des places encore disponibles pour s'inscrire auprès de la Mairie.

Par ailleurs les DPE regrettent que les parents non usagers du périscolaire n'aient pas été informés des quelques places disponibles aux NAP du CSC périscolaire.

Certains DPE répètent leur déception par le manque de propositions de la Mairie concernant les NAP car cela ne correspond pas à l'idée et à l'ambition de la réforme des rythmes scolaires : réaménager les horaires scolaires et donner à tous les enfants l'occasion de découvrir de nouvelles activités périscolaires.

Les parents d'élèves concluent sur le manque de propositions des activités NAP, sur les tarifs élevés et sur l'utilisation faite des 45 000 euros qui leur ont été alloués.

### **Point 3 : Fonctionnements pédagogiques**

- Rencontres EPS dans le cadre de l'USEP : gymnastique, endurance, cross individuel, cross en équipes.
- Projet Escalade pour la classe de CM2 Jouberton au troisième trimestre, tous les vendredis dans une salle d'escalade à Eckbolsheim.
- Projet Thémis pour la classe de CM2 Mouric qui permet d'aborder les différentes facettes de la citoyenneté ; un autre projet est mis en place dans cette classe sur le même thème dans le cadre du Parlement des enfants : les élèves de cette classe ont rédigé un projet de loi autour de la problématique de la violence à l'école et en particulier du harcèlement entre enfants.  
Monsieur Schneider, député rendra visite à la classe le 17 avril.
  
- Site de l'école : il est prévu que chaque classe publie un article sur le blog de l'école
  
- Projet « lire la ville » pour les deux classes de CM1
  - \*3 sorties faites à la cathédrale et autour de la cathédrale
  - \* Madame Alborno vient à l'école pour mener un cycle de danses du Moyen âge
  - \* Madame Pétassou fait apprendre des chants du Moyen âge
  - \* Visite de l'exposition sur la cathédrale au musée Tomi Ungerer
  - \* Ecriture de contes
  - \* Spectacle prévu le 29 juin
  
- Sorties culturelles et sorties relevant de l'éducation au développement durable (EDD)  
Sorties au Théâtre jeune public en allemand, TJP, Ferme de la Ganzau ; Les CP font une sortie portant sur les accidents domestiques (financement par la MGEN et transport pris en charge par la Mairie)

- Co-apprentissage de l'allemand : les bilingues présentent des saynètes en allemand aux élèves monolingues en vue de démarrer des notions d'allemand qui seront ensuite travailler dans les classes
- Conseil des élèves portant sur les problèmes de violence en récréation : comment améliorer le vivre ensemble dans la cour ?
  - Réapprendre des jeux traditionnels
  - Brigades d'enfants laceurs pour apprendre aux petits à attacher leurs lacets
- Projets solidaires
  - Banque alimentaire : sensibilisation par Monsieur Leportoux auprès des élèves (2 classes de CM2, le CM1/CM2 et le CE1/CE2). Ces élèves iront à leur tour sensibiliser les autres élèves en vue d'effectuer une collecte pour la Banque alimentaire.
  - Campagne JPA : pilotée par Monsieur Roth qui organise la communication (vente de cartes) et la collecte de l'argent.
  - Projet d'école : il arrive à son terme, son évaluation est prévue au troisième trimestre et fera l'objet d'une communication au troisième Conseil d'école
  - Projet Eco-école : actions de jardinage, bourse aux plantes prévue en dernière période ainsi qu'une exposition de travaux d'élèves portant sur le développement durable , accompagné d'un pique-nique des familles.

#### **Point 4 : PPMS( règlementation 2002)**

Plan particulier de mise en sécurité des élèves et des personnels en cas de risque majeur

- Identification des risques majeurs auquel l'établissement est exposé
- Risques technologiques TMD
- Risques naturels: tempête, séismes
- Définition des missions à assurer en situation de crise + répartition auprès des personnels
- Disponibilité de matériels divers: radio à piles, rubans adhésifs, linges et chiffons, gobelets et eau, jeux et activités
- Des exercices de simulation
- Informations aux parents
- Document PPMS dans chaque classe

#### **Point 5 : modification du règlement intérieur**

Cette modification portera sur les goûters et l'hygiène alimentaire. On voudrait interdire certains aliments à la récréation : chips, mium mium.

On procède à un vote : 3 abstentions sur 21 pour et 0 contre

Nouvel article au règlement :

« Certains aliments (chips, biscuits apéritifs, nouilles déshydratées type yum-yum ou moi) ne sont pas adaptés à servir de goûters ; ils ne sont pas conformes aux règles d'une bonne hygiène alimentaires et de ce fait sont interdits.

Les bonbons, sucettes, chewing-gum sont également interdits à l'école»

#### **Point 6 : demandes des parents**

Certaines voitures ne respectent pas l'interdiction de passer dans la rue du Waldeck aux heures mentionnées. Des voitures sont garées devant l'école aux moments des sorties et repartent en se faisant ouvrir la chaîne par le concierge.

La directrice précise qu'elle demandera au concierge d'éviter de laisser passer les personnes dans la mesure de ce qui est possible de faire..

Un agent habilité à verbaliser vient parfois devant l'école maternelle.

Problème de signalisation pour entrer et sortir de l'école : proposition d'en discuter pour le faire figurer dans le règlement intérieur de l'école.

A l'issue du conseil d'école, la Directrice invite les participants au « pot de l'amitié » offert par les DPE.